

## CTL « Emplois » du 21 janvier 2021

### Déclaration liminaire

Monsieur le président,

Nous l'avons déjà dit, le monde de demain sera différent de ce qu'il est... nous en pleurons de déception mais nous gardons espoir.

Nos dirigeants l'ont affirmé, la main sur le cœur, avec autant de sincérité que l'affirmation de non détention de comptes bancaires à l'étranger d'un certain ministre devant la représentation nationale.

Ces démarches de communication, dont nous ne sommes pas dupes, ne visent qu'à rassurer usagers, élus et personnels. Le NRP remis sur les rails, même dans le cadre pandémique et anxiogène que nous connaissons, est l'exemple type de la volonté de destruction de notre réseau et, au-delà, de la DGFIP ; c'est la volonté d'accélérer le vieux monde en recul.

**Les 53 suppressions d'emplois sont la résultante d'une analyse économique libérale, où la seule doctrine est de supprimer des emplois pour supprimer des emplois.**

Nous ne nous sommes jamais associés à la mise en place du NRP et de la démétropolisation, deux outils créés pour supprimer ou transférer des emplois (parfois des évanescences). Ces réformes, cette casse devrions-nous dire, sont une preuve de plus de mépris en direction des personnels, des élus et des citoyens.

La DG et vous-même, à longueur d'articles, semblez vous réjouir et vous pavanez en vantant plus de service public alors que les abandons de services de pleines compétences sont remplacés par des ersatz de service public dans des accueils de proximité et autres MSAP, MFS ... Mais attention aux exemples que vous prenez quand vous communiquez avec la presse. Soit vous vous moquez de tout, soit vous connaissez mal nos missions ou anticipez le devenir des services. Monsieur le président, pouvez-vous nous situer la commune de Seyre et nous dire de quels services des Finances publiques dépendent les habitants de la commune, au 1<sup>er</sup> janvier de cette année ?

À longueur de media, vous vantez sans vergogne les bienfaits de cette réforme. Les élus par de nombreuses délibérations (que nous vous remettrons), vous ont fait part de leur inquiétude sur le devenir du service public dans leur commune ou leur département. Rien n'y fait, vous restez dans cette fausse certitude hypocrite du bienfait du NRP. Cela pose la question de la démocratie ! Les délibérations prises émanent des conseils municipaux ou communautaires fraîchement élus au printemps dernier. Alors qu'ils se prononcent contre vos projets, vous passez en force. Il aurait été possible au moins d'ajourner votre calendrier, comme cela s'est fait dans d'autres départements. En tant qu'ancien élu, nous pensons que vous comprenez leur désarroi face à la désertification incessante des services publics et le coût inacceptable reporté sur les collectivités, si elles veulent garder ces services publics sur leur territoire.

Aujourd'hui, ce CTL se tient sur le thème de l'emploi ou plutôt des suppressions d'emplois.

Nous démontrerons le caractère infondé et souvent mensonger de vos arguments justifiant ces suppressions. Nous allons vous demander des précisions sur les choix faits pour infliger à certains services des suppressions. Il ne s'agit à aucun moment, pour nous, d'accompagner cette destruction,

mais, en qualité de représentants des personnels, nous avons droit à une explication sur vos choix, sur leur logique si elle existe et sur les arbitrages que vous avez menés.

53 emplois supprimés, M. le président, c'est inacceptable pour les agents ! C'est inacceptable pour le service public ! Comment osez-vous supprimer des emplois, au moment où nous sommes sollicités sur l'aide à l'économie en danger, au travers du fonds de solidarité par exemple, et, aujourd'hui, de son contrôle. Au moment où des emplois vont être supprimés dans le secteur aéronautique, la restauration ? N'y aurait-il pas là un besoin de créer des emplois et que l'État montre l'exemple ?

Quelle logique, si ce n'est comptable et dogmatique, est mise en œuvre dans ce plan de suppression qui, en plus, n'est qu'un étage d'une suppression globale de près de 10 % des personnels ?

Quelle réflexion sur le service public ? Quelle réflexion sur l'organisation du travail ? Nous craignons le vide, tant cette casse programmée de notre réseau et de notre administration nous semble injustifiable.

Nous siégeons aujourd'hui à cette instance, convoquée pour la deuxième fois, suite à notre boycott et à la mobilisation des personnels.

Nous siégeons aujourd'hui pour les personnels, pour toutes celles et ceux qui sont inquiets pour leur avenir, l'avenir de leurs missions, pour toutes celles et ceux qui rejettent en bloc votre projet scélérat.

Comme dirait le camarade Lénine « la confiance n'exclut pas le contrôle ». Ou, plutôt, comme nous dirions car nous ne sommes pas camarades avec vous : « la défiance impose le contrôle ».

Nous siégeons aujourd'hui pour vous montrer notre attachement à la vérité. Et cette vérité, vous serez capable de nous la donner, car si nous lisons bien les documents fournis : « *Les directions locales disposent des supports suivants pour comprendre le PLF et éclairer l'analyse des résultats : dossier d'application MAGERFiP, fiche départementale des résultats de MAGERFiP, tableaux indiquant pour chaque composante de la méthode les données retenues dans la méthode ainsi que les données de référence nationales s'y rapportant. Ceci doit permettre à chaque direction de mieux cerner les évolutions proposées.* ». Nous ne doutons pas que vous répondrez point par point à nos questions et que vous ferez mentir notre camarade Vladimir qui dit « *Un imbécile peut poser à lui seul dix fois plus de questions que dix sages ensemble ne pourraient en résoudre.* ».

Nous démontrerons que votre propagande se base sur des approximations. Nous porterons la parole des élus. Nous porterons humblement la parole des citoyens soucieux de plus de service public.

Sans développer plus nos propos, nous voulons une nouvelle fois apporter notre soutien aux personnels soignants mobilisés aujourd'hui pour leurs emplois, leurs conditions de travail et leurs salaires. Après la gestion catastrophique du matériel et autres règles pour enrayer la propagation de la Covid 19, la gestion des vaccins jette un peu plus les personnels de santé dans la souffrance et la colère. Est-ce que l'État a la volonté de venir au secours de ce secteur ? Dans tous les cas, ce n'est pas votre volonté quand vous éloignez la gestion comptable des établissements de santé et autres EHPAD et, de surcroît, quand vous supprimez deux emplois à la trésorerie des hôpitaux de Toulouse !

Nous terminerons à nouveau en citant notre camarade : « *Là où il y a une volonté, il y a un chemin.* »